

**COMMUNE DE METHOD**

Greffe municipal
Rue de la Forge 22
1438 Method

FORMULAIRE POUR L'AUTORISATION D'ABATTAGE**Cadre de la requête**

Requête établie dans le cadre d'une demande de permis de construire : ☐ Oui ☒ Non

Si oui, n° de dossier communal : N° CAMAC :

Localisation de(s) l'objet(s)

Parcelle(s) n° :87.....

Objet(s) concerné(s) :

☒ Arbre^s isolés ☐ Allée d'arbres ☐ Haie ☐ Autre :

Objet d'importance régionale : ☐ Oui ☒ Non ☐ Non documenté

Essence(s) :1 Frêne / 2 Charmes.....

Diamètre du tronc à 130 cm du sol :Frêne : env. 40 cm / Charmes : env. 60 cm.....

Compensation envisagée :

Des essences indigènes sont recommandées par la Municipalité.

Essence(s) prévue(s) : *Aucune, car beaucoup de végétation autour des arbres concernés (régénération naturelle)*

Délai de plantation :-.....

Motif de la requête

Arbres secs
.....
.....
.....
.....
.....

Requérant :

Nom, prénom : *Marendaz Patrick* Téléphone : *079 459 49 33*

Entreprise : Signature : *P. Marendaz*

Adresse : *Rue de la Forge 25* Date : *05.11.2025*

Localité : *1438 Method*

Personne de contact :

Nom, prénom : Téléphone :



COMMUNE DE MATHOD
Greffe municipal
Rue de la Forge 22
1438 Mathod

Décision municipale :

- ☐ Requête autorisée ☐ Requête refusée ☐ Requête autorisée **sous conditions***
- ☐ Les travaux portent atteinte à un biotope (art. 18 LPN, art. 22 Lfaune), l'autorisation complémentaire de la DGE-BIODIV est requise

*Conditions

- ☒ La demande d'autorisation sera affichée au pilier public pour une durée de 20 jours. En cas d'opposition, la Municipalité contactera le requérant.

☐

☐

☐

Voies et délais de recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours au Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public, av. Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne. Le recours s'exerce par écrit dans les 30 jours dès la communication de la décision attaquée. Il est adressé à l'autorité de recours. L'acte de recours doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le recours est accompagné, le cas échéant, de la procuration du mandataire.

La Municipalité (timbre et signatures) :

Mathod, le

Annexes à joindre :

- Le présent formulaire dûment rempli et signé
- Plan de situation avec indication de l'emplacement du ou des arbre(s) à abattre, ainsi que la ou les compensation(s) prévu(e)
- Photographie(s) du ou des arbre(s) concerné(s)

Les dossiers incomplets seront retournés à l'expéditeur avant d'être traités